

Master Direction, pilotage et coordination dans l'intervention sociale et médico-sociale - Option Ingénierie, expertise et conseil auprès des équipes institutionnelles

Master Pratiques inclusives handicap accessibilité

accompagnement

Parcours 3 bis : Direction, pilotage et coordination dans l'intervention sociale et médico-sociale

Option Ingénierie, expertise et conseil auprès des équipes institutionnelles

Présentation de la formation

Ce parcours de master s'appuie sur les travaux de recherche et d'expertise de l'INSHEA sur l'accessibilité et l'accompagnement des publics à besoins spécifiques. L'objectif est de former des professionnels capables d'identifier des besoins et d'accompagner des équipes à l'élaboration et à la mise en œuvre de réponses adaptées pour une société inclusive. Ils seront à même de développer et mobiliser des compétences en tant que conseillers techniques aussi bien dans le secteur public que le secteur privé.

La formation entend renforcer les liens entre recherche et pratiques professionnelles, en encourageant les partenariats entre chercheurs et professionnels de terrain pour la mise en place de projets de recherche-intervention ou plus généralement de recherche-action. Elle vise également à favoriser la poursuite d'études vers un doctorat pour les étudiants le souhaitant.

Public visé

- Toute personne titulaire d'une licence ou d'un diplôme de niveau II (pour un accès en Master 1) et d'un Master 1 pour un accès en Master 2, ou d'un diplôme similaire acquis à l'étranger, souhaitant acquérir ou développer des compétences en tant qu'**accompagnateur au changement**.
- Possibilité de demander une **Validation des acquis professionnels (VAP)**, en cliquant sur le bloc prévu à cet effet dans le menu latéral. notamment pour les professionnels des secteurs sociaux, éducatifs ou sanitaires ne disposant pas d'un niveau d'études correspondant à un bac +3 ;
- Toute personne souhaitant acquérir des savoirs scientifiques et des compétences professionnelles dans **le domaine de l'ingénierie et du conseil dans le champ des politiques inclusives** (chargé de formation, enseignant ou professionnel référent, formateur du médico-social, formateur d'adultes, ingénieur pédagogique, conseiller pédagogique, tuteur, référent-handicap, directeur d'établissement spécialisé, responsable, chef de service, CPE, psychologue de l'éducation).

Objectifs

Les formateurs et les enseignants-chercheurs de l'établissement collaborent de façon à ce que les formés puissent :

- Acquérir une connaissance interinstitutionnelle des professionnalités favorisant **une société et une éducation inclusives** ;
- Construire une expertise dans **l'analyse des situations de travail** en mettant en œuvre

- une évaluation diagnostique des pratiques et en accompagnant les professionnels dans une démarche de construction d'un plan d'action pluriannuel ;
- Construire une expertise pour **intervenir en formation** dans un contexte intercatégoriel et interinstitutionnel ;
- Construire un regard critique sur les **évolutions normatives, représentations sociales de l'accessibilité ou du handicap** ;
- **Conseiller les responsables institutionnels** en matière de politique de formation et d'évaluation de sa mise en œuvre.

Compétences professionnelles spécifiques visées :

- **Maîtriser les enjeux des transformations** du monde de la formation au sens large, y compris en lien avec le numérique ;
- **Savoir évoluer dans des institutions** et contextes de formation et identifier les différents types d'institutions (organismes de formation, ESMS, associations, entreprises sociales et solidaires...) ;
- Savoir **concevoir et piloter un projet de formation** de façon pertinente dans des contextes différents (numérique, présentiel, in situ, hybride...) ;
- Être en mesure d'**analyser les usages d'outils** sur des supports variés avec des publics différents ;
- **Coordonner, animer et évaluer des dispositifs de formation** intercatégorielle et interinstitutionnelle ;
- **Concevoir un projet** de formation, le configurer et l'évaluer ;
- Savoir **accompagner au changement** organisationnel des équipes intercatégorielles ;
- Conseiller et assister par la formation des structures dans l'**acquisition de pratiques inclusives** ;
- Négocier et développer des **outils d'aide à la décision** pour la mise en œuvre de changements ;
- **Expertiser une situation professionnelle** sous l'angle de ses dynamiques subjectives, intersubjectives et de dynamique de groupe ;
- Savoir **communiquer oralement et par écrit** sur des supports variés en français et en anglais (diaporama, appels d'offres, emails, cahier des charges...).

Organisation

La formation articule formation théorique et formation pratique, une démarche de pédagogie par projet est donc mobilisée pour la formation pratique en plus des périodes de stage. La formation théorique est en modalité hybride. En M1 et en M2, une période de stage est réalisée sur un site qualifiant conventionné dans une structure ou un dispositif d'ingénierie ou de conseil. Les professionnels en poste ont la possibilité de réaliser leur stage sur le lieu d'activité s'il correspond aux critères.

- En **première année**, la formation théorique compte **351 heures** et au minimum **240 heures de stage** pratique pour les étudiants en formation initiale et au minimum 120h pour les professionnels en poste.
- En **deuxième année**, la formation théorique compte **252 heures** et la formation pratique comporte au minimum **420 heures de stage** (12 semaines) pour les étudiants en formation initiale et au minimum 120 heures (4 semaines) pour les professionnels en poste.

La formation comprend des enseignements en présentiel et des sessions de e-learning.

Pour le Master 1 :

La rentrée se fera le lundi 5 septembre 2022.

Les cours se déroulent les lundis, mardis et mercredis.

Pour le Master 2 :

La rentrée se fera le jeudi 8 septembre 2022.

Les cours se déroulent les jeudis, vendredis et samedis.

La formation est organisée sur 18 mois, quatre regroupements étant programmés sur l'année universitaire suivante.

Dans la mesure du possible, une partie des cours est mutualisée avec ceux des parcours « Accessibilité pédagogique et éducation inclusive » et « Conseiller en accessibilité » afin de créer une culture commune aux professionnels de l'éducation inclusive et faciliter les actions partenariales.

Possibilité d'hébergement sur le site le temps de la formation (selon disponibilité).

Équipe pédagogique

L'équipe est composée de formateurs et d'enseignants-chercheurs, de MAST, de PAST et d'intervenants professionnels de différents champs disciplinaires (sciences de l'éducation, sociologie, psychologie, droit, informatique, sciences du langage, sciences de l'information). La formation repose également sur l'intervention de salariés (cabinets de conseil dans le champ médico-social, CCI, incubateur...) ou d'entrepreneurs œuvrant pour la mise en œuvre d'une société inclusive.

Validation du diplôme

- Présence obligatoire aux cours.
- Validation obligatoire des unités d'enseignement.
- Réalisation d'un mémoire.

Et après ?

Poursuites d'études :

En fonction du mémoire soutenu à l'issue de la formation, le master permet l'accès aux études doctorales et constitue ainsi une ouverture vers les **métiers de la recherche** (poursuite d'étude possible en doctorat).

Débouchés professionnels :

Outre l'obtention d'une reconnaissance universitaire de niveau 7 (ancienne nomenclature : niveau 1), la formation ouvre **des débouchés dans les domaines du conseil et de l'expertise dans les champs médico-sociaux mais aussi en entreprise**. Les secteurs ciblés sont ceux de l'accompagnement au changement par la formation en tant que :

- **Concepteurs de formation** d'adultes (éducation nationale, enseignement professionnel, enseignement agricole...);
- **Prescripteurs ou évaluateurs de formations** aussi bien dans le secteur de

l'administration de la formation public que privé (associations, collectivités, cabinets de formation...);

- **Consultant dans l'aide à la définition de stratégies** et leurs mise en œuvre en prestation interne (service responsabilité sociale environnementale, service RH...) ou en prestation externe (bureaux ou agences d'études, cabinets de consultance ou d'audit...).

[Comment candidater ?](#) [1]

Financement :

- le coût de la formation est à régler lors de l'inscription
- pour les financements personnels, possibilité de régler en CB en 3 fois
- possibilité de financement par CPF

[Télécharger la plaquette de présentation du Master PIHA2 parcours 3 bis \(.pdf, 210 Ko\)](#)
[2].

Titre Zone Tableau:

Elements zone Tableau:

Responsable pédagogique :

Julie Pelhate
julie.pelhate@inshea.fr [3]

Contact administratif et inscriptions :

Carole Ciron
01.41.44.31.19
carole.ciron@inshea.fr [4]

[Conditions d'accès](#)

- Possibilité de demander un accès par la Validation des acquis professionnels (VAP), en cliquant sur le bloc prévu à cet effet dans le menu latéral, notamment pour les professionnels des secteurs sociaux, éducatifs ou sanitaires ne disposant pas d'un niveau d'études correspondant à un bac +3 ;
- Pour le M1, niveau d'études correspondant à un bac +3 ;
- Pour le M2, professionnels ou étudiants de niveau bac +4.

Liens

[1] <https://www.inshea.fr/fr/formation/comment-candidater>

[2] https://www.inshea.fr/sites/default/files/www/sites/default/files/downloads/fichiers-fiche-formation/Plaque%20Master%20SPE%203%20bis_2022.pdf

[3] <mailto:julie.pelhate@inshea.fr>

[4] <mailto:carole.ciron@inshea.fr>